

DEC130365DR05

Décision donnant délégation de signature à Mme Anne Florence Eyssautier pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7653 intitulée Laboratoire hétéroéléments et coordination

LA DIRECTRICE D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision n° 100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° 123228DGS du 21 décembre 2012 approuvant le renouvellement de l'unité UMR 7653, intitulée UMR7653, intitulée Laboratoire hétéroéléments et coordination, dont la directrice est Mme Corinne Gosmini ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Anne Florence Eyssautier, AI, Administratrice gestionnaire, à l'effet de signer au nom de la directrice d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 100014DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Anne Florence Eyssautier, délégation est donnée à Mme Audrey Auffrant, CR1, chercheuse, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directrice délégant ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Palaiseau, le 1^{er} février 2013

La directrice d'unité
Corinne Gosmini

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 130 000 € HT au 01/01/2012